



PARCOURS DIPLÔMANT

CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE

**JurisCampus**  
Institut de formation professionnelle

## Objectifs

Le Certificat de Conseiller en Gestion de Patrimoine est une formation diplômante reconnue par l'État (Ministère du Travail - Journal Officiel du 21/07/2009, renouvellement : Décision de France compétences du 10/10/2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles ) qui permet :

- D'obtenir un titre de Conseiller en Gestion de Patrimoine Niveau II RNCP.
- De connaître tous les mécanismes juridiques, fiscaux, boursiers et immobiliers liés à la profession de gestionnaire de patrimoine.
- De diversifier ses compétences grâce à des enseignements professionnels abordant de nombreux thèmes (de la détermination du besoin à la construction de préconisations patrimoniales et financières).

## Thématiques

- **Module A** : La communication commerciale
- **Module B** : Le diagnostic (Régimes matrimoniaux, IR, IFI, SCI, ...)
- **Module C** : Les préconisations (Marchés financiers, marchés immobiliers, assurance vie, crédit immobilier, ...)
- **Module D** : Les stratégies patrimoniales (études de cas)

**+** 9 regroupements pour s'exercer avec nos experts

ELIGIBLE  
CPF  
CODE  
247806

**DIPLÔME**  
RNCP NIVEAU II (eq. BAC+3/+4)

**FRANCE**  
**compétences**  
CERTIFICATION  
enregistrée au RNCP



**Durée**  
500h sur 10 mois  
dont 65h en présentiel



**Taux de réussite**  
86%



**+ de 700 diplômés**  
depuis 2009

**E-LEARNING  
& COACHING**

## Prérequis

- Avoir au moins trois ans d'expérience en gestion de patrimoine
- Ou être titulaire d'un BAC+2 dans un domaine juridique ou économique ou de gestion
- Ou avoir suivi la « Capacité en Investissement et Patrimoine »

## Statuts accessibles

- Titre de Conseiller(ère) en Gestion de Patrimoine
- Conseiller(ère) en Investissements Financiers (CIF) **(sous réserve de justifier en plus de la certification AMF à compter du 1er janvier 2020)**
- Courtier(ère) en Assurances (IAS, niveau I ORIAS)
- Agent Immobilier (Carte T - transaction et gestion immobilière)
- Courtier(ère) en Financements (IOBSP, niveau I ORIAS)
- Conseiller(ère) en Investissements Participatifs (CIP)
- Intermédiaire en Financement Participatif (IFP)

## Financement de votre formation



Quel que soit votre profil et votre situation professionnelle, il existe des solutions pour vous aider à financer votre formation.

JurisCampus met à votre disposition une équipe d'experts qui vous accompagne dans vos démarches et vous aide à orienter au mieux vos demandes : profitez-en !

## Contactez-nous

Nos équipes sont à votre disposition pour élaborer votre projet de formation.

**05 62 88 28 43**

[contact@juriscampus.fr](mailto:contact@juriscampus.fr)

